

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 14 RUE VIOLET - 25 000 BESANCON

Exercice 2025

(01/01/2025 - 31/12/2025)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2025

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 14 RUE VIOLET - 25 000 BESANCON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

A l'assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de L'ASSOCIATION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association de LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Premier changement de méthode comptable :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Second changement de méthode comptable :

Nous attirons également votre attention sur les événements décrits dans le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe comptable et leur impact, notamment au niveau de la dépréciation de la créance.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-après, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de L'ASSOCIATION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roche-Lez-Beaupré, le 13 Mai 2026
Le Commissaire aux Comptes

SAS AGILIANCE AUDIT
 Représentée par :
Alexine GOUX,
 Associée signataire


AGILIANCE
 AUDIT
AGILIANCE AUDIT
 2 rue de la Croix de la Mission
 25660 SAÔNE
 audit@agilience.fr
 Siren 818 047 987
 TVA FR 32 818 047 987



Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs

BILAN ACTIF

31/12/2025 31/12/2024

	n°			N	N-1
		Valeur Brute Colonne 1	Amor.& Prov. Colonne 2	Valeur Nette Colonne 3	Valeur Nette Colonne 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1				
. Logiciels	A2				
. Autres	A3				
. Avances et acomptes	A4				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A5	88 150,72	61 235,87	26 914,85	36 925,28
. Terrains	A6				
. Installation siège	A7	44 548,00	29 071,97	15 476,03	24 141,94
. Equipements techniques et matériels d'activités	A8	1 250,00	1 250,00		
. Matériel et mobilier siège	A9	10 254,96	6 901,69	3 353,27	58,04
. Matériel de transport	A10	32 097,76	24 012,21	8 085,55	12 725,30
. Autres	A11				
. Immobilisations grevées de droits (commodataires)	A12				
. Avances et acomptes & fin cours	A13				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A14	11 178,85	11 163,00	15,85	15,85
. Participations	A15				
. Créances rattachées à des participations	A16				
. Autres titres immobilisés	A17	15,85		15,85	15,85
. Prêts	A18	11 163,00	11 163,00		
. Autres	A19				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE I	A20	99 329,57	72 398,87	26 930,70	36 941,13
STOCKS ET EN COURS	A21				
. Matières premières et autres approvisionnements	A22				
. En cours de production de biens ou de services	A23				
. Produits finis	A24				
. Marchandises	A25				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / COMMANDES	A26	57 535,84		57 535,84	50 569,61
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	A27	409 026,73	120 286,25	288 740,48	440 405,38
. Organismes et usagers	A28	67 449,37	1 368,60	66 080,77	84 879,29
. Organismes et usagers : factures à établir	A29				8 891,00
. Réseau Ligue de l'Enseignement	A30	160 542,94	118 917,65	41 625,29	152 239,59
. Autres créances	A31	181 034,42		181 034,42	191 991,21
. Fournisseurs débiteurs	A32				2 404,29
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	A33				
DISPONIBILITES	A34	231 697,17		231 697,17	187 618,57
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	A35	932,80		932,80	7 810,63
TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILE II	A36	699 192,54	120 286,25	578 906,29	686 404,19
CHARGES A REPARTIR III	A37				
. Intérêts d'emprunts à étaler	A38				
. Autres	A39				
PRIMES DE REMBT DES OBLIGATIONS IV	A40				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF V	A41				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V) A42		798 522,11	192 685,12	605 836,99	723 345,32



Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs

BILAN PASSIF

(avant répartition)

31/12/2025

31/12/2024

	n°	N	N - 1
		Colonne 1	Colonne 2
FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	B1		
. Valeur du patrimoine intégré	B2		
. Fonds statutaire	B3		
. Apports sans droit de reprise	B4		
. Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	B5		
. Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	B6		
ECARTS DE REEVALUATION (Immob. non grevées d'un droit de reprise)	B7		
RESERVES	B8	205 998,70	233 367,00
REPORT A NOUVEAU	B9		
RESULTAT DE L'EXERCICE	B10	-33 818,87	-27 368,30
SOUS-TOTAL : FONDS PROPRES	B11	172 179,83	205 998,70
FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	B12		
ECARTS DE REEVALUATION (Immob. grevées d'un droit de reprise)	B13		
RESULTAT SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEUR	B14		
. De l'exercice - gestions conventionnées en attente de contrôle	B15		
. Exercices antérieurs - gestions conventionnées en attente de contrôle	B16		
. Exercices antérieurs - gestions conventionnées en attente d'imputation	B17		
SUBV. D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES	B18	22 424,35	29 638,62
. Valeurs brutes	B19	78 429,66	78 429,66
. Amortissements	B20	56 005,31	48 791,04
PROVISIONS REGLEMENTEES	B21		
DROITS DES PROPRIETAIRES DU COMMODAT	B22		
SOUS-TOTAL : AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	B23	22 424,35	29 638,62
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS I	B24	194 604,18	235 637,32
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	B25	52 362,10	48 042,87
. Pour Risques	B26	22 696,10	24 939,87
. Pour Charges	B27	29 666,00	23 103,00
FONDS DEDIES	B28		
. Sur subventions de fonctionnement	B29		
. Sur autres ressources	B30		
TOTAL PROV. POUR R. & CH. ET FONDS DEDIES II	B31	52 362,10	48 042,87
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	B32	58 270,45	72 940,93
. Emprunts auprès des établissements de crédit (sauf découverts)	B33	58 270,45	72 940,93
. Découverts et concours bancaires courants	B34		
. Autres emprunts et dettes financières diverses	B35		
. Intérêts courus non échus	B36		
AUTRES DETTES	B37	242 256,40	270 653,28
. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	B38	1 380,00	1 380,00
. Fournisseurs et comptes rattachés	B39	15 296,40	18 210,78
. Fournisseurs : factures à recevoir	B40	22 098,56	20 757,20
. Réseau Ligue de l'Enseignement	B41	82 717,46	126 178,79
. Dettes fiscales et sociales	B42	113 780,79	97 152,67
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	B43		
. Autres dettes	B44	6 983,19	6 973,84
. Organismes et usagers créditeurs	B45		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	B46	58 343,86	96 070,92
TOTAL DETTES ET ASSIMILES III	B47	358 870,71	439 665,13
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF IV	B48		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	B49	605 836,99	723 345,32

Désignation de la structure :

TABLEAU - C / 1

Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2025	31/12/2024
	n°	N Colonne 1	N-1 Colonne 2
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Ventes de marchandises (hors dons en nature)	C1		
Ventes de dons en nature	C2		
Production vendue (biens)	C3		
Production vendue (services)	C4		
Ventes de prestations en nature	C5		
Activités annexes	C6	52 892,40	45 934,35
SOUS-TOTAL (Chiffre d'affaires)	C7	52 892,40	45 934,35
Production stockée	C8		
Production immobilisée	C9		
Subventions d'exploitation	C10	1 129 732,58	999 347,69
<i>Fonctionnement</i>	C11	91 642,00	91 060,00
<i>Activités</i>	C12	767 643,53	662 865,06
<i>Aides à l'emploi</i>	C13	270 447,05	245 422,63
Reprises sur amortissements	C14		
Reprises sur provisions	C15	83 200,56	21 662,54
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	C16		
Refacturation de charges	C17	103 553,74	118 329,53
Collectes, dons et cotisations	C18	21 357,14	26 981,64
Autres produits	C19	15 953,92	500,00
TOTAL (a) (I)	C20	1 406 690,34	1 212 755,75
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Achats de marchandises	C21		
Variation de stocks (marchandises)	C22		
Achats d'activités	C23	41 670,42	33 354,94
Variation de stocks (achats d'activités)	C24		
Autres achats (frais généraux)	C25	22 188,27	17 412,16
Variation de stocks (autres achats)	C26		
Services extérieurs (b)	C27	95 845,54	89 895,56
Personnel extérieur	C28	5 630,00	5 216,00
Autres services extérieurs	C29	42 300,08	42 341,19
Charges fiscales sur rémunérations	C30	43 197,00	35 126,00
Autres impôts et taxes	C31	450,00	4 158,10
Salaires et traitements	C32	789 361,73	710 968,97
<i>C.D.I.</i>	C33	583 309,57	557 596,93
<i>C.D.D. et indemnités MAD</i>	C34	206 052,16	153 372,04
Charges sociales	C35	218 550,73	198 468,63
Dotations aux amortissements et aux provisions	C36	155 801,88	104 099,30
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	C37	14 221,23	13 773,74
<i>Dotations aux amortissements des charges à répartir</i>	C38		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	C39	27 659,00	29 752,46
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>	C40		
<i>Dotations aux provisions sur actifs circulant</i>	C41	113 921,65	60 573,10
Engagements à réaliser sur ressources affectées	C42		
Collectes et cotisations	C43	5 867,96	6 450,54
Transferts de charges	C44		
Autres charges	C45	19 722,16	6 876,62
TOTAL (c) (II)	C46	1 440 585,77	1 254 368,01
1 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (I - II)	C47	-33 895,43	-41 612,26
OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué, perte transférée	C48		
Produits transférés	C49		
TOTAL PRODUITS (III)	C50		
Perte supportée, bénéfice transféré	C51		
Charges transférées	C52		
TOTAL CHARGES (IV)	C53		

Désignation de la structure :

TABLEAU - C / 2

Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2025	31/12/2024
	n°	N	N-1
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (d)	C54		
Autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (d)	C55		
Autres intérêts et produits assimilés (d)	C56	1 345,45	1 977,09
Différences positives de change	C57		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	C58		
Reprises sur provisions	C59		
Transferts de charges	C60		
TOTAL (a) (V)	C61	1 345,45	1 977,09
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées (c)	C62	1 268,89	318,75
Différences négatives de change	C63		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	C64		
Dotations aux amortissements	C65		
Dotations aux provisions	C66		
TOTAL (c) (VI)	C67	1 268,89	318,75
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	C68	76,56	1 658,34
3 - RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	C69	-33 818,87	-39 953,92
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	C70		1 827,57
Sur opérations en capital (f et i)	C71		10 758,05
Reprises sur amortissements	C72		
Reprises sur provisions	C73		
Transferts de charges	C74		
TOTAL (VII)	C75		12 585,62
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	C76		
Sur opérations en capital (g et h)	C77		
Dotations aux amortissements	C78		
Dotations aux provisions	C79		
TOTAL (VIII)	C80		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	C81		12 585,62
PARTICIPATION DES SALAIRES et IMPOTS SUR LES SOCIETES (IX)	C82		
OPERATIONS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEUR			
Reprise excédent antérieur - gestion conventionnée (X)	C83		
Reprise déficit antérieur - gestion conventionnée (XI)	C84		
Sous -Total PRODUITS (I + III + V + VII + X)	C85	1 408 035,79	1 227 318,46
Sous -Total CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	C86	1 441 854,66	1 254 686,76
RESULTAT NET (EXCEDENT ou INSUFFISANCE)	C87	-33 818,87	-27 368,30
(a) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	C88		
(b) Dont redevances sur crédit-bail mobilier	C89		
redevances sur crédit-bail immobilier	C90		
(c) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	C91		
(d) Dont produits concernant des entreprises liées	C92		
(e) Dont intérêts concernant des entreprises liées	C93		
(f) Dont produits de cession des immobilisations	C94		
(g) Dont valeurs brutes des immobilisations cédées ou sorties	C95		
(h) Dont amortissements des immobilisations cédées ou sorties	C96		
(C12) Dont quote-part d'éléments des fonds associatifs virée au compte de résultat	C97	12 214,27	10 758,05

Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs

COMPTE DE RESULTAT

31/12/2025

31/12/2024

	n°	N	N-1
		Colonne 1	Colonne 2
Bénévolat	C98	0,00	0,00
Prestations en nature	C99	0,00	0,00
Subventions en nature	C100	174 941,58	36 246,19
Mise à disposition de personnel	C101	137 608,00	0,00
Mise à disposition de locaux et de moyens logistiques	C102	37 333,58	36 246,19
Autres	C103	0,00	0,00
Dons en nature	C104	0,00	0,00
TOTAL RESSOURCES	C105	174 941,58	36 246,19
Secours en nature	C106	0,00	0,00
Services extérieurs	C107	174 941,58	36 246,19
Mise à disposition de locaux et de moyens logistiques	C108	37 333,58	35 190,48
Mise à disposition de personnel	C109	137 608,00	0,00
Autres	C110	0,00	0,00
Bénévolat	C111	0,00	0,00
TOTAL EMPLOIS	C112	174 941,58	36 246,19

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1/01/25 au 31/12/25

Total du bilan (net) =	605 836,99
Total du compte de résultat (charges) =	1 441 854,66
Total du compte de résultat (produits) =	1 408 035,79
Résultat net comptable =	-33 818,87

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes ont été arrêtés en respectant les principes des plans comptables général et associatif et des préconisations internes au réseau "Ligue de l'Enseignement".

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Immobilisations : Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Créances et dettes : Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Changement de méthodes :

« L'Association LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU DOUBS » a arrêté ses comptes conformément au PCG et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement comptable N° 2022-06.

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans modifier les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Afin de présenter le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués, portant notamment sur :

- Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.
- Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Autres Produits ».
- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.
- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».
- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées et sont reclassées en exploitation.
- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées et sont reclassées en exploitation ».

Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs

Exercice clos le : 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Ligne de l'Enseignement Bourgogne Franche-Comté a été placée en redressement judiciaire à partir du 09/09/2025, l'impact sur l'exploitation de notre Fédération est important

- Montant de la créance chirographaire déclarée : 84 226,82 €
- Une provision avait déjà été comptabilisée au 31/12/2024 pour un montant de 56 700 €, celle-ci a été reprise en totalité dans cet exercice.
- Toutes les dettes de la Ligue Bourgogne Franche comté étant gelées avant le redressement judiciaire, de facto, le risque impayé demeure certain pour la période du 01/01/25 au 08/09/2025.
Montant de la provision dépréciation comptabilisée pour l'année 2025 : 28 324,43 €

* * * *

- Emprunt CODIPRO et assimilés :

Cette affaire ne comportant plus de risque au vu de son ancienneté, il a été décidé d'apurer le compte
Montant du produit comptabilisé : 13653,24 €

Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs



MOUVEMENTS D'IMMOBILISATIONS AU

31/12/2021

	n°	Valeur Brute au début	Acquisitions	Apports Révaluations	Cessions / Sorties LIS / Remboursements	Virements de postes (1)	Valeur Brute à la fin
		Col. 2	Col. 3	Col. 4	Col. 5	Col. 6	Col. 8
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	D1						
- Frais d'établissement ou de recherche et développement	D11						
- Logiciels	D12						
- Autres concessions et droits similaires, etc...	D13						
- Droit au bail	D14						
- Fonds commercial	D15						
- Autres	D16						
- Avances et acomptes	D17						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	D2	83 939,92	4 210,80				88 150,72
- Terrains	D21						
- Autres	D22	44 548,00					44 548,00
- Constructions sur sol d'autrui	D23						
- Equipements techniques	D24	1 750,00					1 750,00
- Matériel et mobilier	D25	6 044,16	4 210,80				10 254,96
- Matériel de transport	D26	32 097,76					32 097,76
- Autres	D27						
- Avances et acomptes & Finances	D28						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	D3	11 178,85					11 178,85
- Participations	D31						
- Créances rattachées à des participations (2)	D32						
- Autres titres immobilisés	D33	15,85					15,85
- Prêts (2)	D34	11 163,00					11 163,00
- Autres immobilisations financières (2)	D35						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	D4	95 118,77	4 210,80				99 329,57

(2) Dont Remboursements =

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS AU

31/12/2021

	n°	Amortissements au début	Dotations exercice	Apports	Reprises / Sorties	Virements de postes (1)	Amortissements à la fin
		Col. 2	Col. 3	Col. 4	Col. 5	Col. 6	Col. 8
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	D5						
- Frais d'établissement ou de recherche et développement	D51						
- Logiciels	D52						
- Autres concessions et droits similaires, etc...	D53						
- Fonds commercial	D54						
- Autres	D55						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	D6	47 014,64	14 221,23				61 235,87
- Terrains	D61						
- Constructions sur sol propre	D62						
- Constructions sur sol d'autrui	D63	20 406,06	8 665,91				29 071,97
- Equipements techniques	D64	1 750,00					1 750,00
- Matériel et mobilier	D65	5 986,12	915,57				6 901,69
- Matériel de transport	D66	19 372,46	4 639,75				24 012,21
- Autres	D67						
- Immobilisations cadastrales	D68						
TOTAL AMORT. SUR ACTIF IMMOBILISE	D7	47 014,64	14 221,23				61 235,87

Total dotations prévisionnelles N+1

(1) une somme doit être indiquée en négatif
une sortie doit toujours être compensée par une entrée



Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs

[illegible]

STRUCTURE	TYPE JURIDIQUE	TITRES DETENUS		CREANCES RATTACHEES (PRETS ET AVANCES)		CREANCES COURANTES		EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	DETTES COURANTES
		Valeurs brutes	Provisions	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs brutes	Provisions		
	Assoc								
	Assoc								
	Assoc								
	Assoc								
		NEANT							
	TOTAUX								
	N-1								



Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs

MOUVEMENTS DES PROVISIONS AU

31/12/2025

n°	Montant au	Débit ou crédit		Régularisation des provisions		Virements de postes en Annexe (1)	Montant en
		Débit n°	Crédit n°	Débit n°	Crédit n°		
		col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7
PROVISIONS REGLEMENTAIRES	F1						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	F2	48 042,87	27 659,00	22 627,46	712,31		52 362,10
- Provisions pour litiges	F3	712,31			712,31		
- Provisions pour mandats et pénalités	F4						
- Provisions pour pertes de change	F5						
- Provisions pour risques d'impaiement	F6						
- Autres provisions pour risques	F7	24 227,56	21 096,00	22 627,46			22 696,10
- Provisions pour pensions et obligations sociales	F8	23 103,00	6 563,00				29 666,00
- Provisions pour impôts	F9						
- Provisions pour grosses réparations	F10						
- Autres provisions pour charges à répartir	F11						
- Autres provisions pour charges	F12						
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	F13	78 100,70	113 921,65	60 573,10			131 449,25
- Des immatériels incorporels	F14						
- Des immatériels corporels	F15						
- Des immatériels en cours	F16						
- Des participations	F17						
- Des créances rattachées à des participations	F18						
- Des autres titres immobilisés	F19						
- Des prêts	F20						
- Des autres immobilisations financières	F21	11 163,00					11 163,00
- Sur stocks de matières premières et autres approvisionnements	F22						
- Sur stocks de production et stocks de produits	F23						
- Sur stocks de marchandises	F24						
- Sur avances et acomptes versés sur commandes	F25						
- Sur régularisations et rejets	F26	3 873,10	1 368,60	3 873,10			1 368,60
- Sur réserves "JFEPP"	F27	63 064,60	112 553,05	56 700,00			118 917,65
- Sur autres créances et comptes rattachés	F28						
- Des valeurs mobilières de placement	F29						
TOTAL DES PROVISIONS	F30	126 143,57	141 580,65	83 200,56	712,31		183 811,35

1) une sortie doit être indiquée en négatif (pour les virements de postes, une sortie doit toujours être compensée par une entrée)

Toute erreur dans la cohérence des informations relatives aux stocks s'affiche dans un des cadres ci-dessous :

31/12/2025

(1) une sortie doit être indiquée en négatif (pour les virements de postes, une sortie doit toujours être compensée par une entrée)

MOUVEMENTS DES FONDS DEDIES AU

31/12/2025

[illegible]

(1) une sortie doit être indiquée en négatif (pour les virtements de postes, une sortie doit toujours être compensée par une entrée)

ECHEANCES CREANCES ET DETTES AU

31/12/2025

ETAT DES CREANCES			
	Brut	A 1 an au +	A + d'un an
1. ACTIF IMMOBILISE	11 163,00		11 163,00
. Créances rattachées à des participations			
. Prêts Réseau "LIGUE"	11 163,00		11 163,00
. Autres prêts			
. Autres immobilisations Financières			
2. ACTIF CIRCULANT	467 495,37	467 495,37	
. Avances et acomptes versés sur commandes	57 535,84	57 535,84	
. Organismes et usagers (+ factures à établir)	67 449,37	67 449,37	
. Confédéral + Fédérations : "Clients"	160 542,94	160 542,94	
. Réseau LIGUE "Fournisseurs" - comptes débiteurs			
. Autres structures du réseau LIGUE - "Clients"			
. Créances courantes liées aux participations			
. Créances sociales et fiscales			
. Autres créances	181 034,42	181 034,42	
. Fournisseurs débiteurs			
. Charges constatées d'avance	932,80	932,80	
TOTAL DES CREANCES	478 658,37	467 495,37	11 163,00

ETAT DES DETTES			
	Brut	A 1 an au +	A + d'un an
3. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	58 270,45		
. Emprunts auprès des établissements de crédit	58 270,45		
. Découverts et concours bancaires courants			
. Dettes rattachées à des participations			
. Emprunts Réseau LIGUE			
. Autres emprunts et dettes financières diverses			
. Intérêts courus non échus			
4. AUTRES DETTES	300 600,26	300 600,26	
. Avances et acomptes reçus sur commandes	1 380,00	1 380,00	
. Fournisseurs et comptes rattachés (+ factures à recevoir)	37 394,96	37 394,96	
. Centre Confédéral - "Fournisseurs"	82 717,46	82 717,46	
. Fédérations - "Fournisseurs"			
. Réseau LIGUE "Clients" - comptes créditeurs			
. Autres structures du réseau LIGUE - "Fournisseurs"			
. Dettes courantes liées aux participations			
. Dettes sociales et fiscales	113 780,79	113 780,79	
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
. Autres dettes	6 983,19	6 983,19	
. Organismes et usagers créditeurs			
. Produits constatés d'avance	58 343,86	58 343,86	
TOTAL DETTES ET ASSIMILES	358 870,71	300 600,26	



Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs

EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU

31/12/2025 (2)

TOTAL DEBUT N	TOTAL DES MOUVEMENTS		TOTAL FIN N
	SOUSCRIPTIONS	REMBOURSEMENTS	
12 940,93	60 000,00	14 670,48	58 270,45

CAPITAL

ANNEE	DUREE (en années)	TAUX	ORGANISME	AFFECTATION	TOTAL DU A L'ORIGINE	TOTAL ECHU A FIN N-1	ECHEANCES DE L'ANNEE N	TOTAL ECHU A FIN N	RESTE DU A FIN N	CAPITAL RESTANT DU				
										- 1 AN	1 AN à 5 ANS	+ 5 ANS		
			CMHP BPRC France ACTIVE	CODIPRO TRESORERIE TRESORERIE										
							12 940,93		12 940,93	12 940,93				
							30 000,00		1 729,55	1 729,55	28 270,45			28 270,
							30 000,00				30 000,00			30 000,
TOTALUX					72 940,93			14 670,48	58 270,45			58 270,		

INTERETS

ANNEE	DUREE (en années)	TAUX	ORGANISME	AFFECTATION	INTERETS COURUS NON ECHUS A FIN N	NOMBRE D'ANNEES RESTANTES A FIN N	TOTAL INTERETS NON ECHUS A FIN N	INTERETS NON ECHUS		
								- 1 AN	1 AN à 5 ANS	+ 5 ANS
			BPBFC	TRESORERIE						
			France ACTIVE	TRESORERIE						
TOTAUX										

(*) y compris les emprunts réalisés au cours de l'exercice



Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs

AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES AU

31/12/2025

(*)

TOTAL DEBUT N	TOTAL DES MOUVEMENTS		TOTAL FIN N
	SOUSCRIPTIONS	REMBOURSEMENTS	

CAPITAL

[illegible]

INTERETS

[illegible]

(*) y compris les emprunts soldés au cours de l'exercice

PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2025

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DE L'ACTIF DU BILAN	MONTANT
Autres immobilisations financières	
Organismes clients & usagers : factures à établir	
Réseau "LIGUE"	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	

CHARGES A PAYER AU 31/12/2025

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU PASSIF DU BILAN	MONTANT
Intérêts courus non échus	
Fournisseurs : factures à recevoir	22 098,56
Réseau "LIGUE"	
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	22 098,56

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2025

	CHARGES	PRODUITS
Charges/Produits d'exploitation	932,80	58 343,86
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	932,80	58 343,86



31/12/2025

31/12/202531/12/2025

(*)

(*) y compris les emprunts soldés au cours de l'exercice

SOLDE DES INTERETS A ETALER

TOTAL DES INTERETS REELS RESTANT A COURIR :

MONTANT DES INTERETS DIFFERES :

DETAIL DU FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE AU

31/12/2025

Libellés détaillés par opération	N° Compte dans lequel l'écriture est enregistrée	
	NEANT	
TOTAL		

DETAIL DE LA VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS AU

31/12/2025

Libellés détaillés par opération	N° Compte dans lequel l'écriture est enregistrée	(1)
TOTAL DEBUT N		235 637,32
Résultat de l'exercice	120 ou 129	-33 818,87
Subvention d'investissement biens renouvelables	131	5 000,00
Subvention d'investissement biens renouvelables (FIN C3) - virement à 139	131	-5 000,00
Quote part de subvention virée au résultat	139	-12 214,27
Quote part de subvention virée au résultat (FIN C3) - virement de 131	139	5 000,00
TOTAL FIN N		194 604,18

ECARTS DE REEVALUATION (Comptes 105) : Total des différentes réévaluations de l'exercice

RESULTAT SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEUR (Comptes 115) : Solde des décaissements ou

encaissements effectifs

DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES AU

31/12/2025

Libellés	N° Compte dans lequel la contrepartie est enregistrée	
		
TOTAL		

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU

31/12/2025

Libellés	N° Compte dans lequel la contrepartie est enregistrée	
Valorisation financière et comptable du bénévolat :		137 608,00
Mise à disposition des locaux par la ville de Besançon : Siège		37 333,58
Divers (montants non significatifs)		
TOTAL		174 941,58

DETAIL DES OPERATIONS FAITES EN COMMUN AU

31/12/2025

Libellés	N° Compte dans lequel l'écriture est enregistrée	CHARGES	PRODUITS
	NEANT		
TOTAUX			

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS AU

31/12/2025

Libellés	N° Compte dans lequel l'écriture est enregistrée	CHARGES	PRODUITS
Apurement des comptes	771800		
Quote part de subvention virée au résultat	775100		
	777100		
Divers (montants non significatifs)			
TOTAUX			

Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs



CREDIT BAIL AU

31/12/2025

Terrains	Construct.	Equipements Techniques	Matériel Mobilier	Matériel Transport	Autres	Total
Col. 1	Col. 2	Col. 3	Col. 4	Col. 5	Col. 6	Col. 7

VALEURS D'ORIGINE

REDEVANCES PAYEES							
. Cumuls Exercices Antérieurs							
. Charges de l'exercice							
REDEVANCES RESTANT A PAYER				NEANT			
. A un an au plus							
. A plus d'un an et cinq ans au plus							
. A plus de cinq ans							
VALEURS RESIDUELLES							
. A un an au plus							
. A plus d'un an et cinq ans au plus							
. A plus de cinq ans							

AMORTISSEMENTS (1)							
. Cumuls exercices Antérieurs							
. Dotations de l'exercice							

(1) simulation pour comparaison


ENGAGEMENTS FINANCIERS AU
31/12/2025

NATURE DES ENGAGEMENTS	DONNES	OBTENUS
Effets escomptés échus		
Intérêts restant à courir sur emprunts		
Cautions et Avals		
Crédit-bail		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements :		
- soutiens financiers		
- droits		
- dons e		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
TOTAL (1)		
(1) Dont concernant :		
- les filiales		
- les participations		
- les autres structures liées		
Sous-total		
- les dirigeants		
- le réseau (FOL)		
(1) Dont engagements assortis de sûretés réelles		

NEANT

Les engagements donnés concernant les filiales, les participations et les autres structures liées regroupent les soutiens financiers connus au jour de l'arrêté des comptes pour l'année N

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES AU
31/12/2025

	MONTANT
Emprunts auprès des établissements de crédit	
Découverts et concours bancaires courants	
Autres emprunts et dettes financières diverses	
TOTAL	

Ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs



EFFECTIFS AU 31/12/2025

		Déclaration annuelle des salaires		Equivalents temps plein	
		N	N-1	N	N-1
1 - Contrats de droit privé		30	31	26,97	23,98
CDI		20	23	19,12	17,97
	dont : Cadres	5	5	5	3,67
	CRE/CIE				
	CEC				
CDD	Emplois Jeunes				
		10	8	7,85	6,01
	dont : Cadres				
	CRE/CIE				
2 - Fonctionnaires					
MAD	Ligue				
	Autres				
Détachés	Ligue				
	Autres				
3 - Autres cas (préciser)					
		30	31	26,97	23,98